



1700 Fribourg
Grand-Rue 27 / Reichengasse 27
1700 FRIBOURG / FREIBURG, le 21 mai 2010
L:\Two\Consultations\Lettre de mise en consultation prostitution.doc

Tél. 026 305 14 03
Fax 026 305 14 08
E-mail dsj@fr.ch

Aux organes consultés selon
la liste annexée

Avant-projet de loi sur l'intégration des migrants et des migrantes et la prévention du racisme – Procédure de consultation

Mesdames, Messieurs,

Dans son programme gouvernemental 2007-2011, le Conseil d'Etat s'est engagé à élaborer une loi-cadre cantonale sur l'intégration des migrants et des migrantes et la prévention du racisme. L'avant-projet de loi reprend les principaux éléments de la politique d'intégration et de prévention du racisme poursuivie par le canton depuis plusieurs années. Il confirme en outre la répartition actuelle des compétences entre l'Etat et les communes d'une part et entre les Directions compétentes de l'Etat d'autre part.

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe cet avant-projet, accompagné d'un rapport explicatif. L'avant-projet a été élaboré par la DSJ, qui a collaboré à cet effet principalement avec la DSAS et a consulté les organes les plus directement impliqués (DICS, Commission cantonale pour l'intégration des migrants et contre le racisme).

Je vous prie de bien vouloir examiner cet avant-projet et de me faire parvenir vos éventuelles remarques jusqu'au **31 juillet 2010**. Je vous serais reconnaissant de transmettre également une copie électronique de votre courrier à l'adresse suivante : godatc@fr.ch.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Conseiller d'Etat, Directeur

Erwin Jutzet